

<u>Extension du</u>	Le Conseil Municipal décide l'extension du réseau électrique à
<u>réseau électrique</u>	l'immeuble situé route de Fleville et appartenant à Monsieur Aymond
<u>à l'immeuble</u>	et sollicite l'inscription de la dépense en résultant, au program.
<u>Aymond</u>	me départemental 1964 ainsi que les subventions prévues en pareil
	cas.